

MAIRIE
LE POIRE SUR VELLUIRE

3 RUE PIERRE BALLARD

85770 LE POIRE SUR VELLUIRE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU **Mardi 11 septembre 2018**

Président :

Alain REMAUD

Secrétaire(s) de séance :

Michaël HAPIOT

Présents :

Alain REMAUD - Philippe LECOINTE - Alain BENETEAU - Matthieu RAMBAUD - Sophie MANCEAU - Maryse DE OLIVEIRA - Frédéric THENAISIE - Jean-Marie OLLIVIER - Michaël HAPIOT

Absents :

Christian VEILLON - Elisabeth DIEDRICH (Pouvoir à Philippe LECOINTE) - Xavier GRILLO (Pouvoir à Alain REMAUD) - Caroline POUVREAU (arrivée au point 5)

Le Conseil Municipal:

- décide de renouveler le bail concernant le logement 1 bis rue de la Petite Boissière pour un an à compter du 01/09/2018 moyennant un loyer de 327 € par mois. A l'unanimité.
- autorise le Maire à signer la convention concernant le remboursement du salaire de l'Adjointe Administrative par la Commune de Velluire à la Commune du Poiré-sur-Velluire pour 17h par semaine. A l'unanimité.
- autorise le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention de lotissement du Cormier. A l'unanimité.
- autorise l'achat de cartes cadeau pour des événements précis (stagiaire, naissance...). A l'unanimité.
- décide de renouveler pour un an la convention concernant les appareils de défense contre l'incendie. A l'unanimité.
- décide de maintenir les mêmes tarifs concernant l'Assainissement pour 2019. A l'unanimité.
- Procède à l'élection d'un 3e adjoint suite à la démission d'Élisabeth DIEDRICH. Michaël HAPIOT est élu 3e adjoint.

Votants: 12

Au 2e tour: Michaël HAPIOT: 7 voix

Jean-Marie OLLIVIER: 5 voix

Pour extrait :

En Mairie, le 18 Septembre 2018

Secrétaire
Mairie du Poire sur Velluire
Vendée
HAPIOT
Michaël
Signature et cachet

Cet extrait doit être affiché
à la porte de la Mairie, dans
la huitaine qui suit le jour de
la délibération.